

mettaient que la tête du député Féraud fût présentée au bout d'une pique à Boissy d'Anglas; mais, selon eux, cette scène d'horreur avait besoin d'être atténuée, et une ombre prudente devait en voiler les sanglants épisodes. Au contraire, l'auteur de l'esquisse incriminée avait rempli la salle de figures menaçantes, armées, criant, hurlant, excitées par le bruit du tambour qui battait la charge, et de sombres grappes plutôt que des groupes d'hommes faisaient de l'intérieur de la Convention une sorte de sabbat révolutionnaire. Cette esquisse sentait la poudre et le sang; les drapeaux eux-mêmes, d'un tricolore lugubre, semblaient les complices du drame. » Eugène Delacroix, qui était habitué à la malveillance du jury, se contenta des éloges que lui adressèrent à l'envi les connaisseurs. Malheureusement, il ne songea pas à faire un tableau de son esquisse, qui, exposée, il y a quelques années, au boulevard des Italiens, fut de nouveau acclamée comme une œuvre palpitante de vie et d'expression.

M. Court reprit sa composition et la développa sur une toile de grande dimension, qu'il exposa au Salon de 1833, sous ce titre : *Boissy d'Anglas saluant la tête de Féraud*. Voici le jugement qui fut porté sur cet ouvrage par M. F. Lenormand, un des principaux critiques du temps : « L'effet de ce grand tableau n'est pas heureux; le dessin manque de finesse et de correction. M. Court a moins bien réussi que son esquisse ne le faisait espérer. Cette esquisse rachetait le manque d'harmonie par je ne sais quoi de ferme et d'accentué, qui a disparu du tableau. M. Court a voulu reculer dans l'air son Boissy d'Anglas, donner de la légèreté aux carnations des femmes assises au-dessous du président; mais, en même temps, il a laissé les duretés sur les premiers plans. Ces défauts sauteraient moins à l'œil si la figure principale était mieux réussie; mais un contour rond et lourd en détruit toute la noblesse, et puis je ne connais rien qui, dans un sujet aussi terrible, glace plus le spectateur que les gesticulations des témoins de la scène. Quel effet l'artiste n'aurait-il pas produit si, à l'action violente de la populace, il avait opposé l'immobilité de terreur dont les députés devaient être frappés? » Par la suite, M. Court chercha à atténuer les défauts que la critique avait signalés dans sa composition; sans rien changer d'essentiel, il retoucha avec soin les détails, et son œuvre, ainsi revue et corrigée, figura avec honneur dans l'exposition publique qu'il fit de ses principaux tableaux, au boulevard des Italiens, en 1860. « Cette grande toile, dit alors M. Victor Fournel, offre une vive et terrible impression du temps. On dirait que M. Court a vu l'affreux scène du 1^{er} prairial. Cette fourmillante tragédie, où le dégoût se mêle à l'horreur, et qui va des bas-fonds, dans lesquels l'ignoble tricotée danse en ricanant autour de la tête de Féraud, jusqu'aux lumineuses hauteurs où le noble Boissy d'Anglas trône avec la majesté d'un dieu, insensible aux huées de la canaille; cette page sinistre de l'épopée révolutionnaire semble avoir jailli de prime saut et tout entière de l'imagination de l'artiste. Comme tout cela grouille! comme ces bouches hurlent! comme ces tambours battent, dominant l'horrible tumulte! Il y a, sur le premier plan, une demi-douzaine de figures forcenées qui sortent de la toile et font involontairement reculer le spectateur. M. Court s'est appliqué à jeter dans son œuvre une grande variété de types et d'expressions. Il est entré résolument dans la peinture de la réalité : il le fallait, pour conserver à la scène son caractère et son accent, et pour mieux faire ressortir par le contraste le visage de Boissy, qui est le centre matériel et moral du tableau, et qui le domine comme un phare rayonnant sur des rochers ténébreux. Ce visage est beau; mais le geste par lequel Boissy salue la tête de Féraud est un peu théâtral. » M. Court, c'était son droit, a suivi la tradition qui veut que le président de la Convention se soit découvert en voyant la tête de son infortuné collègue; fallait-il pour cela donner à Boissy d'Anglas une attitude mélodramatique? Mais le plus grand tort de l'artiste, selon nous, est d'avoir entassé sur sa toile, si vaste qu'elle soit, une foule aussi considérable, d'avoir noyé l'épisode principal dans un fouillis de personnages bizarrement groupés et d'avoir exagéré à plaisir la férocité d'aspect des assassins. Quant à l'exécution, elle a un semblant de fougue qui dissimule mal la lourdeur et la sécheresse de la touche.

Malgré ses défauts, le tableau de M. Court est bien préférable encore à l'œuvre qui a obtenu les suffrages de l'Académie. M. Vinchon a su conserver tout le calme classique en peignant le débordement révolutionnaire. Sa composition est distribuée avec une sagesse irréprochable. A droite s'élève l'estrade sur laquelle est placé le fauteuil présidentiel. Boissy d'Anglas, son chapeau à la main, regarde gravement la tête de Féraud, que lui présente un homme correctement débraillé. D'autres misérables entourent le président : celui-ci le menace de son sabre, celui-là de son pistolet; un autre se tient au bas de l'estrade et brandit la pique au bout de laquelle il a apporté la dépouille sanglante. A droite, des hommes et des femmes s'avancent en vociférant : à leur tête marche Aspasie Migelli, ceinte de l'écharpe du jeune représentant à qui elle a elle-même coupé la tête; près d'elle,

un jacobin bat du tambour, un autre déchire en ricanant les procès-verbaux de la Convention; des jeunes gens escaladent les tribunes. A gauche, au premier plan, un personnage assis glisse de l'argent dans la main d'un homme du peuple; c'est un des agents chargés par l'étranger de soudoyer les assassins. Dans le fond, la populace se mêle aux députés; les curieux s'agitent dans les tribunes. Le tableau de M. Vinchon ne fut exposé qu'en 1833; l'année suivante, il en parut au Salon une assez mauvaise gravure en manière noire, exécutée par F. Girard, et qui suggéra à Gustave Planche les lignes suivantes : « La toile préférée par la quatrième classe de l'Institut à l'admirable composition de M. Delacroix est si gauche, si maniérée, si emphatique et si nulle, qu'il y aurait plus que de l'injustice à chicaner le traducteur de cette œuvre déplorable. » Que pourrait-on dire de plus pour écraser le vainqueur du concours académique?

BOISSY D'ANGLAS (Jean-Gabriel-Théophile, comte DE), homme politique et administrateur, fils du précédent, né à Nîmes en 1783, mort en 1864. Il fit quelques campagnes sous l'Empire, devint dans la suite intendant militaire, puis député ministériel et secrétaire de la Chambre sous Louis-Philippe, enfin, avec cette soumission au fait accompli qui est une tradition de famille, député au Corps législatif depuis le coup d'État, comme candidat du gouvernement.

BOISSY-SAINT-LÉGER, bourg de France (Seine-et-Oise), arrond. et à 20 kilom. N. de Corbeil, 17 kilom. S.-E. de Paris, ch.-l. de cant.; pop. aggl. 667 hab.—pop. tot. 846 hab. Château de Grosbois, construit au xvi^e siècle, et ayant appartenu successivement à Barras, Moreau et Alexandre Berthier, prince de Wagram; de vastes jardins et un parc immense clos de murs entourent cette habitation princière.

BOISSYÈRES ou **BOISSIÈRES** (Jean DE), poète français, né à Montferand en 1555. Il s'adonna d'abord à l'étude de la jurisprudence, puis il cultiva la poésie. On a de lui des recueils de vers médiocres publiés en 1578 et 1579 (3 vol.), et les trois premiers chants d'un poème sur Godefroi de Bouillon, qu'il intitula la *Croisade* (1584), et dont l'insuccès l'empêcha de publier le reste.

BOISTE (Pierre-Claude-Victoire), lexicographe, né à Paris en 1765, mort en 1824. Il exerça d'abord la profession d'avocat et se consacra ensuite à la littérature. Il est surtout connu comme auteur d'un *Dictionnaire universel de la langue française* (1800, in-8°), ouvrage qui jouit pendant longtemps d'une faveur méritée et qui présentait, sur les précédents lexiques, de véritables améliorations. Outre une analyse critique des dictionnaires de l'Académie, de Trévoux, de Furetière, etc., il est enrichi d'appendices considérables : tables d'homonymes et de paronymes; recueil de synonymes; dictionnaire de noms propres historiques, mythologiques, géographiques; dictionnaire de rimes, etc. Mais on reproche avec raison au dictionnaire de Boiste un grand nombre d'omissions importantes, la multiplicité des abréviations et les signes véritablement hiéroglyphiques dont il se sert; d'un autre côté, Boiste a complètement négligé d'indiquer la prononciation, et, au lieu de mettre à leur ordre alphabétique beaucoup de mots scientifiques passés dans la langue, il les a sans raison groupés à part en forme de lexique. Boiste a eu le soin de mettre à côté de chaque mot le nom de l'écrivain qui l'a créé ou qui lui a donné une acception nouvelle. Cette circonstance lui valut les censures de la police. Dans l'édition de 1803, on lisait parmi les exemples du mot *spoliateur* : « *Loi spoliatrice* (Bonaparte). » Ces mots parurent contenir une épigramme; Boiste se vit forcé de faire un carton et de substituer le nom de Frédéric le Grand à celui du premier consul. (On trouvera cette anecdote racontée tout au long dans la préface de notre Dictionnaire.) Outre le lexique, on a de Boiste un *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne* (1820, in-8°), et quelques autres ouvrages médiocres, tels que les *Principes de grammaire* (1820, in-8°); *Dictionnaire des belles-lettres, contenant les éléments de la littérature théorique et pratique* (1821-1824, 5 vol. in-8°). On a également de lui un poème en prose et en douze chants, l'*Univers* (1801), dont on a dit plaisamment que c'était le chaos.

BOISTEL D'WELLES (Jean-Baptiste-Robert), littérateur français, né à Amiens, mort dans la même ville vers 1780. Il fut président, trésorier de France au bureau des finances, commissaire des ponts et chaussées, secrétaire du roi, etc., et jouit dans sa ville natale d'une belle fortune et d'une grande considération. Désireux de se faire un nom en littérature, il publia une *Épître à Racine* (1736), une *Ode à Turgot* (1737), puis fit représenter deux tragédies : *Antoine et Cléopâtre* (1741), où l'on trouve deux ou trois scènes intéressantes, et *Irène* (1762). Toutes ces œuvres poétiques portent le cachet de la médiocrité.

BOISTEL D'EXAUVILLEZ (Philippe-Irénée), littérateur, né à Amiens en 1786, est petit-fils du précédent. Il est connu surtout par de petits livres de propagande catholique et d'éducation morale, dont quelques-uns ont eu de nombreuses éditions : *Préservatif contre l'incrédulité* (1826); *le Docteur de village* (1826);

le Bon curé (1827); *le Bon paysan* (1828); *les Morts édifiantes* (1827); *les Morts funestes des impies les plus célèbres* (1827); *Nouvelles morales, etc.* (1830, 3 vol.); *De la religion catholique* (1831); *Méditations religieuses* (1831); *Histoire de France* (1834); *les Anecdotes* (1841); *les Hommes célèbres de la France* (1851), etc.

BOISTUAU ou **BOAISTUAU DE LAUNAY** (Pierre), historien et littérateur français, né à Nantes, mort à Paris en 1566. Il était très-instruit, très-éloquent, et composa plusieurs ouvrages, dont le principal a pour titre : *Théâtre du monde, discoursant des misères humaines et de l'excellence et dignité de l'homme* (1584). Cet ouvrage eut un succès énorme, et ne compte pas moins d'une vingtaine d'éditions, dont la meilleure est celle de Paris (1598, 6 vol. in-fol.). Citons également ses *Histoires prodigieuses, extraites de plusieurs excellents auteurs grecs et latins* (1557, in-8°); *les Amants fortunés* (1558); *Histoire des persécutions de l'Eglise chrétienne* (1572); enfin des traductions, l'une du latin, *Histoire de Chelidonius Tigurinus sur l'institution des princes chrétiens* (1557, in-8°); l'autre de l'italien, *Histoires tragiques de Bandello* (1568).

BOISURE s. f. (boi-zu-re — rad. *boiser*). Syn. peu usité de *BOISERIE* : *Tout était au contraire d'une extrême simplicité : des tables d'acajou, des boisures unies.* (Dider.)

BOISVILLE (Jean-François-Martin DE), prélat français, né à Rouen en 1745, mort à Dijon en 1829. Cambacérès, archevêque de Rouen en 1801, le choisit pour un de ses grands vicaires, et il remplit cette fonction jusqu'en 1812, époque où sa mauvaise santé l'obligea à s'en démettre. Contraint en 1822 d'accepter l'évêché de Dijon, il montra beaucoup de zèle et de fermeté dans l'administration de son diocèse. On lui doit une traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ* (Paris, 1818, in-8°).

BOISY (Guillaume GOUFFIER, seigneur DE), né vers 1420, mort en 1495. Il gagna les bonnes grâces de Charles VII, dont il devint un des confidentes intimes, fut nommé successivement écuyer, sénéchal de Saintonge (1451), premier chambellan du roi (1454), et il amassa de grandes richesses en se faisant donner par le roi des biens confisqués. C'est par ce moyen, notamment, que Guillaume Gouffier devint possesseur de la terre de Boisy, dont sa famille porta depuis le nom, et qui avait appartenu à Jacques Cœur. Condamné en 1455 à la confiscation de ses biens et au bannissement, pour avoir, selon l'acte d'accusation, ensorcelé le roi, il parvint à échapper au coup qui le frappait, grâce à son esprit de courtisan, et il gagna la faveur de Louis XI, qui lui rendit ses biens et ses dignités. Il mourut à Amboise, possesseur d'une des plus grandes fortunes de France, après avoir été gouverneur du jeune roi Charles VIII.

BOISY (Artus GOUFFIER, seigneur DE), duc de Roannez, né vers 1475, mort en 1519, fils du précédent. Elevé près du roi Charles VIII, dont il était enfant d'honneur, il l'accompagna dans la conquête de Naples (1495), fut nommé panetier du roi, et suivit Louis XII en Italie (1499). Ses hautes qualités intellectuelles et morales attirèrent l'attention de ce dernier prince, qui le chargea de faire l'éducation du duc d'Angoulême, depuis François I^{er}. Artus de Boisy s'attacha à cultiver son intelligence, à lui donner le goût des lettres et des arts, qu'il possédait à un haut degré. A son avènement au trône (1515), François I^{er}, qui avait pour son précepteur autant d'attachement que d'estime, le fit entrer au conseil des ministres, l'emmena avec lui dans la conquête du Milanais, et le nomma successivement grand maître de l'artillerie, lieutenant-général (1516), gouverneur du Dauphiné, etc. Artus de Boisy fut chargé de négocier à Noyon (1516) un traité entre François I^{er} et Charles-Quint. Ce traité n'ayant pu mettre fin à tous les différends, il eut de nouvelles conférences à Montpellier avec de Chivères, ambassadeur de l'empereur. Les deux négociateurs, qui étaient amis, travaillèrent sans relâche pendant deux mois à aplanir toutes les difficultés, et ils arrêtèrent le mariage de Charles-Quint avec Charlotte, fille de François I^{er}; mais, sur les entrefaites, Boisy vint à mourir, et les négociations furent rompues. La mort de ce sage et ferme conseiller du bouillant et fougueux François I^{er} fut regardée comme un malheur public. Quelque temps auparavant, les seigneuries de Boisy et de Roannez avaient été érigées en duché-pairie. Ce fut Artus de Boisy qui fit prendre à François I^{er} la fameuse devise : *Nutrisco et extinguo* (Je nourris le bon feu et j'éteins le mauvais), avec une salamandre au milieu des flammes. Artus était le frère de Bonnivet, qui acquit bientôt toute la faveur du roi.

BOITANT (boi-tan) part. pris du v. *Boiter* :

Cet accident :
Fit que, tant qu'il vécut, Cocles alla boitant.
F. DE NOGARET.

BOITARD (Claude), jurisconsulte français, né en 1774 à Joncy, mort à Mâcon en 1829. Président du tribunal civil de Saône-et-Loire, puis conseiller de préfecture sous l'Empire, il se démit de ses fonctions à la rentrée des Bourbons, et exerça avec succès la profession d'avocat. Il a publié un *Dictionnaire portatif de droit français ou Répertoire de jurispru-*

dence sur le droit civil et la procédure civile (1825, in-8°).

BOITARD (Pierre), naturaliste et agronome, né à Mâcon en 1789, mort en 1859, est fils du jurisconsulte Claude Boitard. Ce laborieux vulgarisateur a publié un nombre considérable de manuels et de traités, soit dans la collection Roret, soit dans divers recueils, soit à part. Nous citerons seulement : *Botanique des dames* (1821); *la Botanique et l'herbier des demoiselles* (1832 et 1835); *le Cabinet d'histoire naturelle* (1821); *Histoire naturelle des oiseaux de proie d'Europe* (1824); *Galerie pittoresque d'histoire naturelle* (2^e édit., 1837); *le Jardin des plantes* (1841); *l'Art de composer et décorer les jardins* (plusieurs fois réimprimé); *Annuaire du jardinier et de l'agronome* (1825 à 1832); *Traité de la culture des fleurs et arbustes d'agrément* (1855); *Manuel du naturaliste préparateur*; *Manuel de physiologie végétale, de physique, de chimie et de minéralogie appliquées à la culture, etc.*

BOITARD (Joseph-Edouard), jurisconsulte français, né à Paris en 1804, mort en 1835. Reçu docteur en droit en 1829, il obtint au concours, en 1833, une chaire de professeur suppléant de procédure civile et de législation criminelle à Paris. Ses leçons ont été recueillies par G. de Linage et publiées sous les titres de *Code de procédure civile* (1837), et *Code d'instruction criminelle* (1839). Il donna aussi, en collaboration avec M. Jules Pierrot, une *Traduction de l'histoire universelle de Justin* (1833-1834, 2 vol. in-8°).

BOÎTE s. f. (boi-te — du bas lat. *buzida*, accus. de *buzis*, tiré du gr. *puzis*, même sens, formé lui-même de *puzos*, buis, substance qui servait ordinairement à fabriquer cet objet; de *buzida* sont venus, par transpositions successives, *buzidia*, *bustia*, *bostia*, et enfin notre vieille forme franç. *boiste*). Sorte de petit coffre à couvercle, de formes et de dimensions très-variables : *Petite boîte. Grande boîte. Boîte carrée. Boîte ronde. Boîte à compartiments. Boîte de fer-blanc, de bois, de carton. Boîte de chêne, de sapin. Boîte d'ivoire, d'ébène, de palissandre. Boîte à tabac. Ouvrir, fermer, sceller une boîte. On envoya de Gènes à Son Eminence une grande caisse de confitures artistement arrangées dans leurs boîtes.* (Le Sage.)

On lui jeta les joyaux et la boîte.

LA FONTAINE.

Il Contenu d'une boîte : Boîte de dragées, de fruits confits, de pastilles, de pâte de jujube. Il faut que je prenne encore une boîte de pilules.

— S'est dit particulièrement d'une tabatière, d'une boîte où l'on met du tabac à priser : *Boîte d'or, d'argent. Boîte d'écaïlle, de corne. Perdre, oublier sa boîte. On ne saurait dire que ce soit un mal en soi de porter des manchettes de point, un habit brodé et une boîte émaillée; mais c'en est un très-grand de faire quelques cas de ces colifichets.* (J.-J. Rouss.) *Il prenait du tabac dans une vieille boîte d'or ornée du portrait de la princesse Goritzka.* (Balz.) *Aujourd'hui, on dit plus souvent tabatière, mais boîte est une expression plus relevée, à cause de son parfum d'archaïsme.*

— Fam. Corps de garde, prison : *Il a fait du tapage, et on l'a mis à la boîte. Voilà près de deux mois qu'il est dans la boîte.* *Voiture ou logement où l'on est fort à l'étroit : Pour deux cents francs de loyer, on a, à Paris, non pas une chambre, mais une boîte. Le petit garçon ne sait que faire dans cette boîte roulante.* (Balz.) *Nous, modernes, nous vivons dans des boîtes que nous nommons maisons, et dans des tiroirs de commodé que nous nommons appartement.* (Deschanel.)

— Boîte de lanterne ou de réverbère. Ouverture pratiquée dans un mur, pour y fixer l'extrémité du cordage qui sert à élever ou à abaisser un réverbère. *Boîte à savonnette.* Boîte de bois en forme de boule, s'ouvrant par le milieu, dans laquelle on met la savonnette dont on se sert pour se raser. On donne quelquefois ce nom, en botanique, à un péricarpe capsuleux qui affecte une forme analogue. *Boîte aux lettres* ou simplement *boîte*. Sorte d'armoire pourvue d'une ouverture donnant à l'extérieur, et par laquelle le public introduit ses lettres : *Jeter une lettre à la boîte. Les lettres sont retirées de la boîte à telle heure. En rentrant du café, il cherche des yeux une boîte aux lettres.* (H. Bayle.)

— La boîte à Perrette. Caisse secrète d'une association non avouée, et qui se compose des dons volontaires des affiliés. *Provenance suspecte d'un argent dont l'origine n'est pas connue : Quelle dépense! quel train de maison! il faut qu'il reçoive de l'argent de la boîte à Perrette.* *Mon argent est passé dans la boîte à Perrette.* Je ne sais plus où il est passé, ce qu'il est devenu. V. PERRETTE.

— Boîte à malice. Boîte à surprise, Boîte dont l'extérieur est semblable à celui de toute autre boîte, mais d'où, lorsqu'on l'ouvre, il surgit tout à coup une figure hideuse, qui était comprimée par la pression du couvercle. *Fig. Ensemble des ruses, des secrets, des moyens ingénieux et détournés dont une personne dispose : Cherchez dans quelque tiroir secret de votre boîte à malice un vieux stratagème irrésistible.* (Th. Gaut.)

— Mythol. Boîte de Pandore, Boîte donnée par Jupiter à Pandore, et qui renfermait tous les maux qui affligent l'humanité, avec l'es-